



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES TIREURS VÉTÉRANS

Francis Rossi, président

Route de Lausanne 22, 1303 Penthaz (021) 862 72 02

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Samedi 6 février 2016 Casino de Montreux, Salon Cannes

PRÉSIDENCE : Michel TALON, Président.

Le président a l'insigne honneur et le privilège de présider à notre association et déclare ouverte la 105^{ème} assemblée générale. Il constate que l'assemblée de ce jour a été dûment convoquée selon l'article 14 des statuts. Valablement constituée, elle est à même de délibérer.

Souhaits de bienvenue

Le président exprime son sentiment de fierté d'être à la tête de notre association, et avoue tout le plaisir qu'il éprouve en accueillant les membres à Montreux, ville où il est né. Il souhaite une très cordiale bienvenue à tous les participants et salue tout particulièrement la présence de nombreux invités :

Nos Présidents d'honneur MM. Willy DURUZ et Benjamin MARGUERAT, ainsi que Bernhard LAMPERT, président de l'Association suisse des tireurs vétérans et Monsieur Lionel WINKLER, président du conseil communal de Montreux.

Nos membres d'honneur : André ALLAMAN, Didier AMY, Albert BINGELLI, Eric BORNAND, André GROGNOUZ, Mme Eliane DEPPEN, René KESSLER, Dionys MARET, René MARTIN, Gilbert PAHUD, Louis-Robert PILET, Charles-André RÜCHTY, Pierre SAMSON, Joseph SAVONA, sans oublier Marcel TURRIAN, notre fidèle banneret depuis 1986.

Les représentants des associations amies : Michel WENGER, Président de l'ATVB, Patrick TERRY, président de la FAV, Alfred TISSOT et Christian COCHARD, représentants de la SVC, François BARRAT délégué de la SVM, Gilbert FRIEDLI, président de l'USTL, représentant aussi la société des Carabiniers de Lausanne et René MARTIN, rédacteur et correspondant du jour pour le journal des Vétérans ainsi que le « Tir suisse ».

Personnes excusées : **58** membres nous ont priés de bien vouloir les excuser de ne pouvoir participer à notre assemblée. Parmi ceux-ci Lt col Richard ANDRÉ, OFT arr. 1, Jacques DESSEMONTET, président de l'Association suisse des vétérans tireurs sportifs, Alfred FARDEL, membre d'honneur et ancien officier fédéral de tir, Gilbert CAILLER, président de l'AVVTS et Jean-Michel PELLEGRINO retenu pour raisons de santé.

Tous ces membres nous souhaitent une belle journée, toute empreinte de bons moments d'amitié.

Nous avons une pensée toute particulière aux membres retenus par la maladie, à qui nous adressons vivement nos vœux de prompt et complet rétablissement.

L'assemblée se lève et entonne le 1^{er} couplet de « c'est si simple d'aimer ».

La parole est donnée à M. Lionel Winkler, président du conseil communal. Il nous apporte le salut du législatif montreusien et présente cette belle commune peuplée de plus de 26'000 âmes, petit paradis qui débute les pieds dans l'eau pour s'élever jusqu'à 1'990 m. d'altitude.

Communications du comité

Le président nous communique qu'à l'issue de l'assemblée nous sommes cordialement invités à partager l'apéritif, dont le vin est gracieusement offert par la Municipalité de Montreux, et que nous tenons à remercier pour son généreux geste.

La prochaine assemblée générale se déroulera le 11 février 2017 à Chavornay en la salle polyvalente du Verneret.

Adoption du procès-verbal de l'ag 2015 à Roche

Après vérification, le PV de la 104^{ème} assemblée générale du 14 février 2015 à Roche a été dûment approuvé par le comité lors de sa séance du 9 mars. Sa lecture n'est pas demandée et il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, l'ancien secrétaire Blaise DÉCOSTERD.

Hommages aux disparus

Au lendemain de notre dernière assemblée générale, nous apprenions avec beaucoup de peine le décès de Gérald DETRAZ, récemment nommé membre d'honneur. Une forte délégation du comité ainsi que de nombreux vétérans l'ont accompagné à sa dernière demeure au même titre que Philippe ZELLER, membre d'honneur, décédé en juillet dernier. D'autre part, en 2015, nous avons eu à déplorer le décès de 21 autres membres. A toutes les familles plongées dans l'affliction, le comité réitère ses sentiments de profonde sympathie. Un hommage silencieux est observé afin d'honorer la mémoire de nos camarades tireurs qui nous ont quittés pour un monde que l'on dit meilleur.

Rapport du président

L'activité de notre association est qualifiée de normale. Les affaires courantes ont été liquidées lors de 5 séances de comité. Relevons encore notre participation aux assemblées générales de l'ASTV, la SVC, la FAV, l'USTL ainsi que la réunion des présidents à Aarau. Nous nous sommes déplacés au tir des comités romands à Neuchâtel ainsi qu'à la finale JU+VE à Thoune.

En 2015, notre comité a enregistré 25 admissions, déploré 23 décès et 17 démissions. Il a radié 5 membres pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans.

A la fin de l'année dernière, l'effectif était de 719 membres dont 33 dames.

La campagne de recrutement auprès des membres nés en 1956, menée par le soussigné et grâce à la mise à disposition des adresses par Jean-Luc CLOUX du comité SVC, a vu l'arrivée de 23 nouveaux tireurs. Michel Talon les invite à se lever et ceux-ci s'exécutent sous les applaudissements. Le président leur souhaite la bienvenue parmi nous et espère qu'ils auront grand plaisir à participer aux activités de l'association.

La Vaudoise Assurance a octroyé un montant de Fr. 750.- pour cette journée. Cette aide couvrira une partie des frais de parage.

Avant de conclure, le président a tenu à remercier chaleureusement ses collègues du comité pour leur aide précieuse et leur engagement sans faille.

Rapport du caissier

Claude PERRET qualifie l'année 2015 de nettement plus « cool » que la précédente puisqu'il s'agissait d'un exercice « ordinaire ». Au terme de l'exercice 2015, notre association dispose des fonds suivants :

Caisse	Fr.	363.25
CCP 10-6086-6		8'303.17
CCP 17-573521-6		1'518.30
Compte E-épargne 92-967492-7		17'880.45
Soit au total	Fr.	28'065.17

Avant d'achever son rapport, Claude PERRET remercie les membres qui se sont acquittés de leur cotisation dans les délais. A ce jour, 13 cotisations sont encore impayées malgré les rappels.

Au 31 décembre 2015, notre association a encaissé Fr. 10'180.- de cotisations et plus de Fr. 4'700.- de dons. Les donateurs les plus généreux ont été remerciés par écrit.

Rapport du comptable

Avant d'entrer dans le vif du sujet, André COLLET fait un bref retour sur le passé récent (2008-2014) concernant les charges exceptionnelles supportées par l'association. Il s'agit d'un montant de Fr. 87'000.- consacré à/au(x) :

○ l'achat de nouvelles cibles à Vernand en 2009	Fr. 30'000.-	
○ 100 ^{ème} anniversaire de l'ACVTV en 2010	29'000.-	
○ nouveau fanion en 2011	6'000.-	65'000.-
○ tirs cantonaux VD 2008 et 2013	10'000.-	
○ FFTV à Frauenfeld en 2014	12'000.-	87'000.-

Pendant cette même période nous n'avons dépensé « que » Fr. 15'500.- pour les affaires courantes. Nous contrôlons donc bien les charges. Le résultat des comptes 2015 est positif pour la première fois depuis de nombreuses années puisque l'exercice boucle avec un bénéfice de Fr. 304.37.

Fortune de l'association au 31.12.2015 : Fr. 128'966.47

Au terme de la lecture de son rapport, André COLLET remercie chaleureusement le caissier, Claude PERRET, qui fait son travail à merveille.

Rapport des vérificateurs de comptes

En l'absence de Dominique OSTERHUES, rapporteur, retenu par une autre obligation, Willy COMTE, vérificateur, lit le rapport. Il propose d'adopter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables, avec de vifs remerciements pour l'excellence du travail fourni.

Discussion et adoption des rapports

Les rapports ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

Démissions au sein du comité

Après 13 années passées au comité dont 7 à la présidence, Michel TALON souhaite laisser sa place à plus jeune. Il a mené à bien bon nombre d'affaires, allant de la FFTV de 2009, en passant par l'organisation du 100^{ème} anniversaire de l'association en 2010, du plaisir de relever la participation de 380 tireurs vétérans au tir cantonal vaudois 2013 à Chavornay, de la mise sur pieds de la 100^{ème} assemblée générale des délégués de l'ASTV à Montreux en 2014 et, la même année, de compter

196 tireurs à la FFTV de Frauenfeld. Il se retire de la présidence et du comité le cœur léger et avec le sentiment du devoir accompli. Il relève encore le bon esprit de camaraderie et d'amitié régnant au sein du comité et se félicite de la bonne intégration des nouveaux. Il remercie ses collègues ainsi que tous les membres de l'ACVTV de l'avoir épaulé, respecté et témoigné une grande amitié pendant l'exercice de ses fonctions. Une salve d'applaudissements retentit à la clôture de son discours.

Nous enregistrons les démissions de Francis FAVRE, le doyen, responsable des maîtrises vétérans entré au comité en 2001, ainsi que de notre banneret Marcel TURRIAN qui fait flotter le drapeau depuis 30 ans.

Élection d'un nouveau président

Michel TALON s'est approché de Francis ROSSI pour lui succéder. Il est élu par acclamations. Celui-ci accepte le poste et remercie les tireurs de lui accorder leur confiance. Francis ROSSI se réjouit déjà de continuer à entretenir des liens toujours empreints de chaleur et d'amitié.

Élection d'un nouveau membre au comité de l'ACVTV

Michel TALON s'est approché d'un candidat afin d'assurer la bonne marche de l'association. C'est avec plaisir qu'il présente M. Maurice STETTLER, domicilié à Noville, président de la société de tir de Noville/Rennaz/Chessel, moniteur de tir et des jeunes tireurs, ancien caissier. La musique adoucissant les mœurs, Maurice exerce encore des talents de percussionniste-timbalier au sein de la fanfare de la Plaine de Noville. Fort de son expérience en matière de tirs il est accueilli par acclamations au sein du comité vaudois.

Élection des vérificateurs de comptes

Sont nommés : Willy COMTE, rapporteur, François CHAPPUIS, vérificateur. Dominique OSTERHUES est reconduit dans sa fonction afin qu'il puisse présenter une fois le rapport de vérification des comptes.

Composition du comité pour 2016

Président : Francis ROSSI
Vice-président : André COLLET
Membres : Jean-Pierre COCHARD, Claude PERRET, Michel GRIN et Bernard SEYDOUX acceptent un nouveau mandat. Ils sont reconduits dans leurs fonctions par acclamations également. Maurice STETTLER, nouveau.

Le comité attend des présentations afin de repourvoir la fonction (hors-comité) de banneret.

Activités de tir – 300 m, Francis ROSSI

Tir annuel

Les journées de tir ont réuni 225 tireurs à Vernand, soit 5 de moins qu'en 2014 : 33 en catégorie A et 192 en catégorie D. 9 dames y ont également participé. Tous les résultats figurent sur le site internet.

Championnat suisse individuel

Ce championnat qui connaissait une régulière baisse de fréquentation repique en 2015 avec 192 tireurs. C'est bien mais l'objectif reste 200 tireurs.

Concours JU-VE

Cuvée moyenne pour les Vaudois. Toutes distances confondues, 6 tireurs vaudois se sont qualifiés et tous ont fait le déplacement à Thoune.

Proclamation des rois à 300 m.

Catégorie A	médaille d'or et roi du tir	Daniel PASCHE	248,100
	médaille d'argent	Jean-Marc SAPIN	247,500
	médaille de bronze	Willy GENOUD	247,300

Catégorie D	médaille d'or et roi du tir	Norbert BÉCHOLEY	241,300
	médaille d'argent	Michel WENGER	240,800
	médaille de bronze	Gilbert PAHUD	240,500

Activités de tir – pistolet, Jean-Pierre COCHARD

Tir annuel

32 tireurs se sont présentés sur les pas de tir : 23 ont tiré à 50 m. et 31 à 25 m. (-8/2014)

Proclamation des rois

50 m.	médaille d'or et roi du tir	Bernard SEYDOUX	186,3
	médaille d'argent	Jean-François LAMBELET	183,5
	médaille de bronze	Jean-Pierre FRANCFORT	182,1
25 m.	médaille d'or et roi du tir	Marx NISSEN	198
	médaille d'argent	Claude DUBOUX	195
	médaille de bronze	Jean-Pierre BRESCH	194

Prix spéciaux : (meilleur classement à l'arme d'ordonnance) :

50 m.	Auguste RISSE	164.7
25 m.	Francis LECOULTRE	193.0

Concours individuel

30 tireurs ont participé à cette compétition, soit 17 à 50 m. et 29 à 25 m. (-6/2014)

Championnat suisse individuel

19 tireurs ont participé à cette compétition, soit 10 à 50 m. et 16 à 25 m. (-7/2014)

Concours JU-VE

3 tireurs se sont qualifiés et ont participé à la finale. Bernard SEYDOUX s'est paré de bronze à 25 m. avec une addition de 280 points, à 1 unité des deux premiers ex æquo. Jean-Pierre BRESCH obtient le 4^{ème} rang à 50 m. et Marx NISSEN le 8^{ème}.

Tirs annuels 2016

Centre de tir sportif de Vernand

Tir avancé

Samedi 11 juin 2016, le matin. Pour les pistoliers, il n'est pas prévu un tir avancé. Toutefois, les empêchés ont la possibilité de prendre contact avec Jean-Pierre COCHARD qui leur proposera une solution.

Journées officielles

Mardi 14.06.2016, après-midi et mercredi 15.06.2016, tout le jour.

Vu la réjouissante augmentation de l'effectif des membres de l'ACVTV, le Chef des tirs espère une participation de 250 tireurs. Il lance également un appel aux « jeunes vétérans » pour qu'ils viennent étoffer la liste des collaborateurs des tirs annuels.

Honorariat

Vétérans d'honneur fédéraux

L'Association suisse des Tireurs vétérans, par l'entremise de son président, M. Bernhard LAMPERT, décerne un diplôme et une palme or aux tireurs qui ont atteint l'âge de 80 et plus avec un minimum de 10 ans de sociétariat. Cette année, ce sont 22 membres de notre association qui sont à l'honneur.

Vétérans honoraires cantonaux

Cette année, 13 membres de notre association ont été nommés pour 15 ans d'activités. Il leur est remis un diplôme.

Remise des maîtrises vétérans

Francis FAVRE communique que 10 membres de notre association se voient décerner la ou les maîtrises vétérans.

1 ^{ère} maîtrise de l'ASTV à 300 m. :	15 tireurs	
2 ^{ème} maîtrise de l'ASTV à 300 m. :	8 tireurs	25/50 m. : 1 tireur

Le responsable concerné tient à relever que le même tireur a la possibilité de se voir décerner une maîtrise à l'arme longue et une à l'arme de poing. Cette modification a été introduite dans le règlement en janvier 2013. Il précise également les règles pour l'obtention de cette récompense, à savoir :

- Pour la 1^{ère}, 10 mentions de tir fédéral en campagne
- Pour la 2^{ème}, 6 mentions supplémentaires

et ceci à compter du moment où le tireur devient membre d'une association cantonale des vétérans.

Cotisation annuelle 2017

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 20.-. Sa proposition est acceptée.

Propositions et divers

Nouveaux membres d'honneur

Sur proposition du comité, l'ACVTV nomme en qualité de membres d'honneur MM. Francis FAVRE et Marcel TURRIAN pour leur engagement à la cause du tir et à l'association. L'assemblée entérine cette proposition par des applaudissements nourris.

Nouveau Président d'honneur

Notre vice-président André COLLET prend la parole et retrace le long chemin parcouru par Michel TALON. De par ses qualités, et grâce à ses talents d'organisateur, de son excellent sens de la communication et de ses relations humaines il a su graver de son empreinte la destinée de l'ACVTV. Un excellent président nous quitte. Par des applaudissements sincères et mérités Michel TALON est élevé au rang de Président d'honneur de l'ACVTV.

Allocution du Président de l'ASTV

Bernhard LAMPERT, président de l'Association suisse des tireurs vétérans, qui a fait le déplacement depuis les Grisons, nous apporte les salutations du Comité central. Il nous fait part des préoccupations de l'organe faïtier, particulièrement le nombre d'adhérents qui ne cesse de diminuer. Il invite non seulement les comités mais également les tireurs à faire de la propagande pour que le nombre de membres ne tombe pas au-dessous de la barre des 20'000.

La prochaine FFTV sera organisée en 2019 à Zürich-Albisgütli, et la suivante en 2022 ou 2023 dans le canton de Berne (Riedbach ou Thoune).

Lors de la prochaine assemblée de l'ASTV qui se déroulera à Kreuzlingen le 16 avril prochain, le Comité central espère nommer un nouveau membre en remplacement de Franz MÜLLER, démissionnaire.

Bernhard LAMPERT termine son discours en adressant encore ses sincères remerciements à Michel TALON pour le travail fourni, et formule ses meilleurs souhaits aux tireurs vétérans vaudois.

Allocution du délégué SVC

Au nom du Comité de la Société Vaudoise des Carabiniers, Alfred TISSOT apporte le salut amical. Il félicite les tireurs de l'ACVTV pour leur belle participation et les magnifiques résultats enregistrés lors du tir annuel et de la dernière fête fédérale de tir en Valais. Il annonce reprendre en main la compétition du match couché à 300 m., mais sous l'égide de la SVC, car l'intégration de la SVM au sein de la SVC est attendue pour 2018.

Allocution de M. le Syndic

Monsieur Laurent WEHRLI, conseiller national fraîchement élu et syndic de Montreux, retenu par une autre obligation, nous a rejoint. Avec l'aisance qu'on lui connaît, il nous transmet le salut des autorités et exprime sa satisfaction que Montreux ait été choisi pour nos délibérations annuelles, lieu cher à notre président sortant. Il nous souhaite encore de passer de bons moments dans cette cité. Il adresse également « tout de bon » à Michel TALON pour sa « nouvelle » retraite et terminera avec humour, peut-être en apercevant quelques mines déshydratées : il te faut descendre, l'apéritif est prêt!

Conclusion

Notre président cantonal convie toutes les tireuses et tireurs de l'association à participer nombreux au tir annuel. Il invite chaque membre à recruter de nouveaux tireurs auprès de sa société respective afin d'étoffer nos rangs et ainsi renforcer et garantir la pérennité de l'ACVTV.

Pour mettre un point final à cette assemblée, Michel TALON prie Francis FAVRE de donner une dernière fois le *la* et nous invite à chanter debout le 1^{er} verset de la Prière patriotique.

Le secrétaire

Bernard Seydoux